

Les administrateurs de l'HFR entendent confier les sites de Fribourg et Tavel à des prestataires externes

L'hôpital externalise ses buanderies

« NICOLAS MARADAN

Services » Dès 2018, l'Hôpital fribourgeois (HFR) souhaite confier la gestion de ses buanderies situées sur les sites de Fribourg et de Tavel à des prestataires externes. «Une décision de principe a été prise dans ce sens, après qu'une analyse de fond a été menée», a communiqué hier soir le conseil d'administration de l'hôpital. L'HFR imite ainsi d'autres hôpitaux qui ont déjà fait le pas de l'externalisation, comme l'Hôpital intercantonal de la Broye, l'Hôpital Daler ou encore le CHUV, à Lausanne.

Plusieurs raisons motivent ce choix, selon le conseil d'administration. Notamment «l'extrême vétusté» des installations de Fribourg et le faible volume de linge traité à Tavel. En fait, cela fait déjà plusieurs années que la gestion des buanderies préoccupe les autorités cantonales. En 2005, une expertise évoquait la construction d'une blanchisserie cantonale à 22 millions. Mais le Conseil d'Etat avait estimé que ce projet était trop ambitieux compte tenu du trop faible volume de linge concerné (entre cinq et six tonnes par jour).

Une double grève

Autre solution envisagée en 2010: rénover et agrandir la buanderie de l'hôpital psychiatrique de Marsens pour qu'elle puisse assurer le nettoyage du linge de tous les hôpitaux fribourgeois. Mais ce projet à 14 millions aurait, toujours d'après le Gouvernement fribourgeois, généré un coût de production trop élevé.

Enfin, en 2015, le Conseil d'Etat décidait de confier la gestion de la buanderie de Marsens à une entreprise vaudoise en mains majoritairement publiques. Une grève du personnel avait suivi. Quelques mois plus tard, c'était la crèche de l'HFR qui était privatisée, provoquant également une grève.

«Il y a une volonté de privatiser tous les services qui ne sont pas des soins», grince Gaétan Zurkinden, secrétaire régional du Syndicat des services publics (SSP). Concernant le personnel, l'HFR indique que des entretiens seront menés, notamment avec les syndicats, lors d'une période



En 2015, le Conseil d'Etat avait déjà confié la gestion de la buanderie du Réseau fribourgeois de santé mentale, à Marsens, à une entreprise vaudoise en mains majoritairement publiques. Vincent Murith-archives

de consultation. «L'HFR entend, si l'externalisation de la prestation devait être confirmée, proposer une solution à la trentaine de personnes concernées», précise le conseil d'administration.

«Une consultation alibi»

Mais aux yeux de Gaétan Zurkinden, la période de consultation est «un alibi». «Encore une fois, nous sommes mis devant le fait accompli. Ils essaient de passer en force en nous disant qu'il n'y a pas de marge de manœuvre», regrette-t-il. Même colère du Parti socialiste fribourgeois qui, selon son communiqué, «s'oppose avec force à ce démantèlement d'un service public» et qui «soutiendra toute manifestation des revendications du personnel concerné».

Président de la fédération des associations du personnel de l'Etat (FEDE), Bernard Fragnière regrette d'avoir été prévenu au dernier moment. «L'hôpital ne sait pas ce qu'est un partenariat social. A ce stade, nous voyons mal comment nous pourrions contre-carrer cette décision de principe», s'insurge-t-il. Selon lui, des solutions seront proposées aux employés profitant d'un contrat à durée indéterminée, mais pas à ceux qui sont au bénéfice d'un contrat à durée déterminée. «Cela concerne sept à huit personnes», estime le président de la FEDE, pour qui cette annonce est «une grosse déception».

Riaz perd deux lits monitorés

Le site gruérien de l'HFR maintient quatre lits en soins continus. Suffisant pour faire face aux besoins. Des postes seront réaffectés.

L'Hôpital de Riaz s'apprête à réduire son offre de soins continus. Dès le 1^{er} avril, l'établissement gruérien ne comptera plus que quatre lits destinés aux patients dont l'état de santé nécessite une surveillance sans toutefois relever des soins intensifs. Il en compte actuellement six. Cette décision a été prise dans le cadre du déploiement de la stratégie 2013-2022, explique l'HFR, confirmant une information de *La Liberté*. «Nous avons parlé de fermer ces six lits», prévient le Dr Ivo Spicher, directeur médical de l'HFR. Après analyse du taux d'occupation de ces lits (environ 65%), cette option a finalement été abandonnée.

Avec quatre lits fixes maintenus, Riaz pourra faire face aux besoins et ainsi éviter le transfert des cas moins complexes à Fribourg, précise l'HFR dans un communiqué qui sera diffusé publiquement aujourd'hui. Deux de ces

lits seront utilisés par la clinique de médecine interne, un par l'orthopédie et un par la chirurgie. «Si un fort besoin en lits monitorés survient passagèrement, nous pourrions toujours utiliser un cinquième et un sixième lit pour dépanner», précise le professeur Uwe Schiemann, médecin-chef de la clinique de médecine interne de Riaz.

La disparition des deux lits conduira à une réduction du personnel dans le service dédié. De treize équivalents plein-temps, il passera à neuf. Les «cinq ou six personnes» touchées par cette réorganisation seront toutes réaffectées dans d'autres services de l'HFR, précise Rodolphe Rouillon, directeur des soins de l'Hôpital fribourgeois. Au passage, le service en charge des quatre lits restants à Riaz perdra son nom de «soins continus». L'obtention de cette appellation est depuis deux ans conditionnée à un cahier des charges que l'HFR ne juge pas pertinent de remplir. «Il n'y a aucun changement pour le traitement des patients», rassure Rodolphe Rouillon. » JÉRÉMY RICO

Pas une mission première

D'autant que, selon Gaétan Zurkinden, des alternatives à l'externalisation existent. «Par exemple investir dans les installations actuelles pour les mettre à niveau. Les possibilités existent pour que cela coûte moins cher qu'une privatisation», assure-t-il.

Ce à quoi l'HFR réplique: «L'investissement à consentir – de l'ordre de 18,8 millions de francs – pour une tâche qui ne relève pas fondamentalement de la mission première de l'hôpital serait extrêmement lourd.» De son côté, la ministre de la Santé Anne-Claude Demierre, qui fait également partie du conseil d'administration de l'HFR, n'a pas souhaité s'exprimer. «C'est une question opérationnelle qui concerne le conseil d'administration de l'HFR», précise sa porte-parole Claudia Lauper. »



«Nous sommes mis devant le fait accompli»

Gaétan Zurkinden

La résidence Saint-Martin élargit son offre pour les seniors

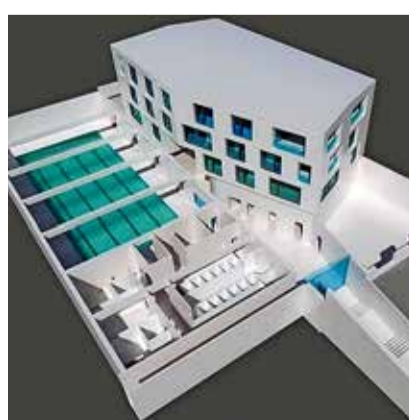
Cottens » Le projet d'extension prévoit notamment un foyer de jour pour douze personnes, huit appartements protégés et un bassin de 25 mètres.

La résidence Saint-Martin va élargir son offre pour mieux répondre aux besoins des personnes âgées, dont l'entrée en établissement médico-social (EMS) est toujours plus tardive. Le home situé à Cottens prévoit un projet comprenant notamment un foyer de jour, des appartements protégés, et un bassin de 25 mètres.

«Le conseil de fondation de la résidence Saint-Martin n'a pas attendu l'entrée en vigueur, en 2018, de la nouvelle politique globale de Senior+ pour

s'adapter aux nouveaux défis lancés par le troisième et le quatrième âge», relève le communiqué diffusé hier par la fondation. Celle-ci est liée à dix communes de Sarine-Ouest: Avry, Autigny, Chénens, Cottens, Corserey, La Brillaz, Matran, Neyruz, Noréaz, Prez-vers-Noréaz.

«Ce concept cantonal préconise de développer les offres entre le domicile et le home», ajoute Réginald Sapin, président du conseil de fondation. Le foyer de jour pourra accueillir douze personnes. Huit appartements protégés seront également disponibles. Deux nouvelles offres de «structures dites intermédiaires» qui permettront à la fois aux personnes âgées de favoriser leur autonomie et de conserver une vie



Le bassin sera utilisé par les résidents mais profitera également aux écoles. Architectes Charrière et partenaires

sociale. «De plus, grâce à la synergie avec l'EMS, elles pourront bénéficier de prestations telles que soins, repas, intendances et animations», indique le communiqué.

Le projet d'agrandissement de la fondation ne s'arrête pas là. Il comprend également la création d'une nouvelle salle multiusages, l'agrandissement des cabinets médicaux et de physiothérapie existants ainsi que la construction d'une piscine de 25 mètres avec quatre lignes d'eau. Ce bassin sera utilisé par les résidents, notamment pour les exercices de physiothérapie. Il pourra servir aussi aux cours de natation des élèves des communes de Sarine-Ouest.

«Actuellement, il n'existe pas de telles infrastructures pour les écoles de Sarine-Ouest. Nous pensons aussi l'ouvrir au public si le taux d'occupation le permet, mais il faut d'abord aller de l'avant avec ce projet», note Réginald Sapin.

Présenté aux autorités des communes de Sarine-Ouest cette semaine, le projet sera mis à l'enquête début mars. Il est estimé à 11 millions de francs et sera financé «en grande partie» par des fonds propres de la Fondation Saint-Martin. «Pour le moment, nous partons sans subvention communale ni cantonale», précise le président du conseil de fondation. Ce dernier prévoit la mise en service de ces nouvelles infrastructures pour 2019. » ANNE REY-MERMET